

Le **C.O.V.S.** (avec l'aide des autres associations du village de St Paul sur Save, Bretx et Menville)

organise la **8^{ème} édition** du
TRAIL NATURE « Entre Save et Galop »
qui se déroulera sur les chemins de St Paul sur Save, Bretx et Menville le
Dimanche 9 avril 2017



COURSES

8kms : l'Entrée

Ouverte aux nés en 2001 et avant
Départ du stade de rugby à 10H

13kms : la Save

Ouverte aux nés en 2001 et avant
Départ du stade de rugby à 9H45

22kms : le Galop

Ouverte aux nés en 1999 et avant
Départ du stade de rugby à 9H30

Trophés et coupes aux 3 premiers H&F de chaque course

Les Galopins

Courses et jeux pour les enfants de 5 à 13 ans, sur le stade de rugby de St Paul sur Save
Inscription gratuite, en ligne ou sur place dès 9h15

Médaille aux participants



INSCRIPTIONS

Site www.trailentresaveetgalop.fr

le 08 avril de 15h00 à 17h00
et le 9 avril à partir de 7h30 à 9H

Suivez le trail sur facebook
<http://www.facebook.com/COVS.31>

DROITS D'INSCRIPTION

11€ pour la course de 8 Km
13€ pour la course de 13Km
15€ pour la course de 22Km
5€ pour la marche nordique de 8 Km

Gratuit pour les Galopins et piétons

Organisateur C.O.V.S
« Entre Save et Galop »
Mairie Route de Cox
31530 SAINT PAUL SUR SAVE
Renseignements au 06 09 24 20 42

IMPORTANT

Certificat de non contre indication à la course à pied en compétition de moins de 1 an ou Licence FFA/FFCO/FFPM/FFTri/UNSS/UGSEL
Autorisation parentale pour les mineurs

Chronométrage avec puces électroniques.

Classement individuel non officiel pour les courses 8kms, 13kms et 22Kms

Inscriptions limitées à 700 participants

Circuits ouverts aux piétons
Récompense à tous les participants
Déguisements appréciés

Mais aussi
Mais aussi

Buvette au départ et arrivée
Ravitaillements sur toutes les courses
Après la course
Apéro, Axoa, Tome basque, Tarte aux pommes, Vin Café,
Possibilité de réservation lors de l'inscription
Prix du repas : Adulte 12€ & Enfant 8€

BULLETIN D'INSCRIPTION TRAIL NATURE « Entre Save et Galop »

A renvoyer avant le lundi 03 avril à : Pierre VINCENT « Entre Save et Galop » 173 Vieux chemin de Launac 31530 SAINT PAUL SUR SAVE

Nom :

Prénom

Date de naissance

Mineur

Adresse complète :

CP & Ville :

Club :

Tel :

Courriel :

@

Sexe :

M

F

Course choisie :

8Kms

13Kms

22Kms

Marche nordique

Repas : Non

Oui

Nombre : Adulte

Enfant

IMPORTANT

Je m'engage à participer à la course TRAIL NATURE « Entre Save et Galop » le Dimanche 9 Avril 2017

Je soussigné..... le/...../2017 autorise le mineur dont je suis responsable à s'inscrire au trail nature « Entre Save et Galop ».

Ci-joint, un chèque à l'ordre du C.O.V.S pour frais d'inscription et repas éventuel. Je déclare avoir en ma possession un certificat de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins de 1 an, que j'ai remis ou que je remettrai à l'organisateur avant la course.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'assurance et règlement, à disposition sur le site : www.trailentresaveetgalop.fr

A/...../2017
Signature

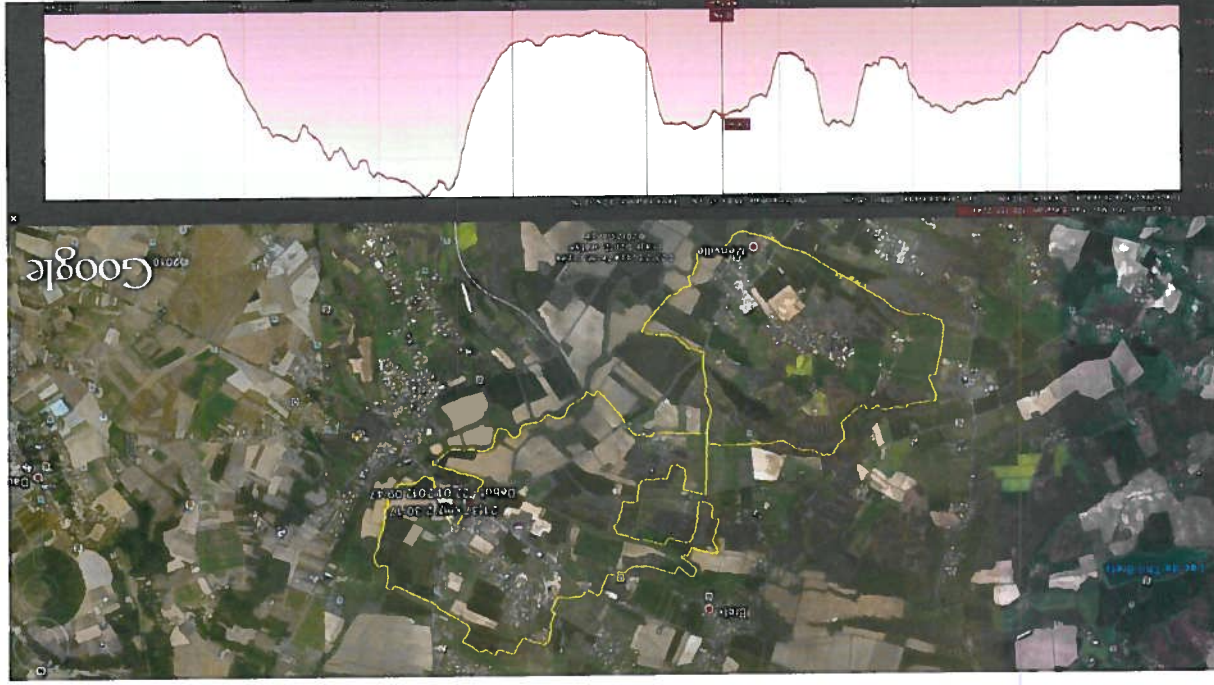
REGLEMENT DE LA COURSE

Le certificat médical

- Pour les non licenciés, la loi n° 99-223 oblige les coureurs à fournir la preuve de leur aptitude à la pratique de la course à pied par un certificat médical de non-contre-indication en compétition, de moins d'un an.
- Pour les mineurs, outre le certificat médical, une attestation visée par le responsable légal, devra être fournie à l'organisateur (à compléter sur la fiche d'inscription).
- Pour les licenciés d'une fédération agréée, il convient de présenter une licence en cours de validité, et d'indiquer le numéro et le nom de la fédération sur le bulletin d'inscription.

Les responsabilités et les assurances

- Les coureurs participent aux compétitions sous leur propre responsabilité.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutive à un mauvais état de santé.
- Le service médical pourra mettre hors course les concurrents mettant leur santé en danger.
- Le coureur autorise le service médical à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident.
- Les organisateurs assurent prendre toutes les dispositions possibles pour garantir la protection la plus efficace du circuit.
- Les organisateurs ont contracté une assurance. Cependant, ils déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration lors de cette manifestation. Ils se réservent le droit de trancher tout litige dans le sens du règlement.
- Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence. Les autres participants doivent être assurés personnellement.
- Les concurrents renoncent au droit à l'image ainsi qu'à tout recours à l'encontre de l'organisateur et des ses partenaires pour l'utilisation faite de leur image.
- Tout engagement sera considéré comme définitif. En aucun cas une demande de remboursement des frais d'inscription auprès de l'organisateur ne pourra être exigée.
- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de fortes intempéries, sans remboursement des droits d'inscription.



Le COVS (avec l'aide des associations de St Paul sur Save)

organise

le 9 avril 2016

la 8^{ème} édition du TRAIL NATURE
« ENTRE SAVE ET GALOP »
Courses pédestres 22 / 13 et 8 kms

Galopins pour les petits
Marche nordique

Parcours nature
autour des
centres équestres
de la vallée de
la Save

Nature le parcours,
j'témoigne, pffff !!!!



Inscrivez-vous
qu'ils disaient !!!



IMPORTANT SECURITE

Parcours courses 8km, 13km et 22Km

ⓘ : Itinéraire sur route ouverte, utiliser la partie gauche de la chaussée

🚑 : Service médical assuré par la sécurité civile